

Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de Yitshak Ben
Chimone, David ben Messaouda, Haïm
ben Esther, Rav Moché Ben Raziel,
Chimone Ben Messaouda, Aaron Ben
Hanna, Audrey Bat Étoile



Pour l'élévation de l'âme de Yéhouda Ben
David, Chimone Ben Yitshak et Hanna
Bath Esther



Pour le zivoug de Sarah bat Avraham,
azriel ben Sarah et David ben Julie



Résumé de la Paracha

La paracha vayakel relate la création concrète du michkan. Effectivement, jusqu'ici nous ne parlions que de la description qu'Hachem faisait à Moshé des plans de fabrication. Mais, une fois le peuple pardonné de la faute du veau d'or, Moshé peut maintenant leur dévoiler les requêtes d'Hakadoch Baroukh Hou pour la création de sa demeure. Comme Hachem le lui a demandé, Moshé nomme Betsalel et Aholiav pour la supervision de l'ensemble des travaux. Ainsi, après les avoir entendus d'Hachem, Moshé, à son tour, réunit le peuple et lui explique ce qu'il a appris et lui demande d'apporter les offrandes qui fourniront les matériaux de fabrication. Devant cette demande, la réaction des bné-Israel fut d'une telle ampleur, que Moshé dut lui-même demander de cesser les apports car la quantité de matériaux nécessaires pour l'ensemble des travaux était plus que dépassée.

Dans le chapitre 35 de Chémot, la torah dit :

א / וַיְקַהֵל מֹשֶׁה, אֶת-כָּל-עֵדֶת בְּנֵי יִשְׂרָאֵל--וַיֹּאמֶר:
אֲלֵהֶם: אֵלֶּה, הַדְּבָרִים, אֲשֶׁר-צִוָּה יְהוָה, לַעֲשׂוֹת אֹתָם
1/ Moshé convoqua toute la communauté des
bné-Israel et leur dit: "Voici les choses
qu'Hachem a ordonné d'observer.

ב / נִשְׁשַׁת יָמִים, תַּעֲשֶׂה מְלָאכָה, וּבַיּוֹם הַשְּׂבִיעִי יִהְיֶה:
לָכֶם קֹדֶשׁ שַׁבָּת שְׁבֹתוֹן, לַיהוָה; כָּל-הָעֹשֶׂה בּוֹ מְלָאכָה,
יוּמָת

2/ Pendant six jours on travaillera, mais au
septième vous aurez une solennité sainte, un
chômage absolu en l'honneur d'Hachem;
quiconque travaillera en ce jour sera mis à
mort.

ג / לֹא-תִבְעֲרוּ אֵשׁ, בְּכָל מִשְׁבְּתֵיכֶם, בַּיּוֹם, הַשַּׁבָּת:

3/ Vous ne ferez point de feu dans aucune de
vos demeures en ce jour de repos."

Concernant l'entame de notre paracha, une question revient régulièrement. Nous faisons suite à la triste faute du veau d'or, où les bné-Israel se sont adonnés à l'idolâtrie. Moshé parvient à réconcilier le peuple avec Hachem et redescend le jour de Kippour avec les nouvelles tables de la loi. À ce titre, il reçoit l'ordre de construire le michkan pour accueillir la présence divine. Notre paracha

va donc traiter de la conception effective du temple portatif et Moshé réunit tout le peuple pour lui énoncer les formalités requises. Seulement, avant d'entamer le sujet, Moshé rappelle le respect du chabbat. D'où la question de tous les commentateurs : pourquoi le chabbat trouve-t-il sa place entre la faute du veau d'or et la construction du michkan ?

Plusieurs réponses sont évoquées. Beaucoup de nos maîtres affirment que le chabbat intervient ici comme un moyen de réparer la faute du veau d'or et c'est sur cette assertion que va porter notre développement.

La première remarque à apporter concerne le besoin de réparer. Comme nous l'avons dit, nous sommes au lendemain de Kippour, jour où Hachem accepte de revenir auprès de Son peuple et lui accorde à nouveau l'alliance en gage de pardon. Si le Maître du monde pardonne aux bné-Israël, quel est donc le rôle du chabbat appelé par Moshé ?

Pour aborder la réponse, il nous faut au préalable développer la réalité qu'incarne le chabbat, son enjeu réel. Pour ce faire, traitons d'un chabbat particulier de l'année, celui qui précède Pessa'h, plus communément appelé le Chabbat Hagadol. Nos sages écrivent (baal hatourim, ora'h 'Haïm, simane 430) : « *Le Chabbat précédant Pessa'h est appelé Chabbat Hagadol (le grand chabbat). La raison provient du grand miracle qui a eu lieu en ce jour en rapport avec le sacrifice de Pessa'h intervenu le 10 (Nissan) comme il est écrit (chémot, chapitre 12, verset 3) : "Au dixième jour de ce mois, que chacun se procure un agneau pour sa famille paternelle, un agneau par maison" et le jour de Pessa'h où ils sont sortis d'Égypte était un Jeudi comme l'affirme le séder 'olam. Il ressort que le 10 du mois était un chabbat et chacun a pris un agneau pour le sacrifice de Pessa'h et l'a attaché à son lit. Les égyptiens ont alors demandé : "pourquoi agissez-vous ainsi ?" et ils ont répondu : "Pour le sacrifier à titre de Pessa'h comme Mitsvah pour Hachem." Leurs dents grinçaient sur le fait que nous égorgions leurs dieux et qu'ils ne puissent rien nous dire. Au nom de ce miracle nous appelons ce chabbat, le Chabbat Hagadol.* »

Avant d'aller plus loin, rappelons un débat connu dans le talmud (traité Roch Hachana, page 11a). Dans ce passage, nos sages traitent de la date de la création du monde. Deux maîtres s'opposent. Le premier, Rabbi Éliezer, soutient que le monde a été créé en Tichri. Le second, Yéhochoua, affirme qu'il a été créé durant le mois de Nissan. Précisons que les deux parlent du sixième jour de la création,

date à laquelle Adam a vu le jour et qui constitue donc le point de départ de l'humanité (ainsi selon les deux versions la date de la création du monde en tant que tel, à savoir le premier jour de la création, eut lieu six jours plus tôt). La guémara développe et apporte une preuve aux deux enseignements qui semblent donc aussi justifier l'un que l'autre. Le **Zohar** tranche entre les deux opinions en faisant la distinction suivante : le mois de Tichri est le mois durant lequel Hachem a pensé la création du Monde, le mois de Nissan est la création concrète.

Il ressort donc de cet enseignement du **Zohar** que le temps séparant Tichri de Nissan est le temps où le monde est dans la pensée de Hakadoch Baroukh Hou, tandis que le temps qui sépare Nissan de Tichri est le temps créateur réel. Tichri est donc la phase initiatrice tandis que Nissan est la phase effective. En ce sens, une relation étroite se tisse entre ces deux périodes et un rapport direct apparaît avec les hébreux. Comme chacun le sait, toute action est précédée d'une pensée. Bien que la notion de temps ne concerne pas Hachem, Son intervention terrestre la prend nécessairement en compte. À ce titre, nous trouvons une différence entre le moment où Il "pense" et le moment où Il "agit", d'où les deux mois de Tichri et Nissan. Toutefois, Sa pensée reste très obscure pour l'humain qui, pour la pénétrer, suit un processus inversé. Nos sages expliquent que pour atteindre la compréhension de la torah, il faut d'abord passer par sa pratique, d'où le fameux « *נַעֲשֶׂה וְנִשְׁמָע* nous ferons et nous entendrons (comprendrons) » formulé par les bné-Israël lors du don de la torah. Nous comprenons donc que pour l'homme l'action spirituelle précède la pensée. C'est pourquoi, il existe un rapport intrigant entre les mois de Tichri et Nissan. Du point de vue du calendrier, Tichri est le référent de l'année, il la débute. Cela tombe sous le sens puisque c'est en Tichri que le monde prend racines. Sous cet angle, Tichri est le premier mois et Nissan le septième. Par contre, lorsque la torah évoque les mois et les recense, elle fait de Nissan le premier et Tichri le septième. Cela s'explique par ce que nous venons d'évoquer. D'un point de vue Divin, la pensée et donc Tichri précèdent, mais d'un point de vue humain, Nissan et donc l'action, sont les prérequis à la compréhension

inhérente à Tichri. Dieu débute la création en Tichri, mais Israël ne commence à l'appréhender qu'en Nissan.

Cette dichotomie entre les deux périodes que nous évoquons crée un rapport incroyable dans le calendrier. Puisque l'un évoque la pensée et la compréhension et l'autre concerne l'action, chaque événement se veut double. Un rapport formidable apparaît alors entre le 10 Tichri, à savoir Kippour et le 10 Nissan où aura lieu le Chabbat Hagadol. Dans les deux cas, l'histoire opérera une confrontation contre l'idolâtrie, et ces deux moments préfigureront la pensée et l'action à l'image des périodes où ils interviennent. Dans l'ordre chronologique, le 10 Nissan sera le jour où les bné-Israël vont s'affranchir des idoles de leurs anciens maîtres au travers du sacrifice de Pessa'h, tandis que le 10 Tichri sera la date du pardon acquis suite à la faute du veau d'or. Nous suivons bien le même schéma, car pour le cas du sacrifice de Pessa'h, rappelons que l'idolâtrie pratiquée par les hébreux en Égypte n'est pas de leur fait. Ils n'ont pas adhéré volontairement à cette pratique. Ce sont leurs tortionnaires, qui la leur ont imposée initialement. De fait, les bné-Israël ont d'abord pratiqué l'idolâtrie et à ce titre, c'est au mois du Nissan qu'ils vont s'en défaire. À l'inverse, le cas du veau d'or est une initiative du peuple, ils vont le vouloir et ensuite le mettre en place. La pensée est celle qui prime cette fois-ci, c'est pourquoi leur pardon se fera en Tichri.

Cela nous amène à extrapoler notre question concernant chabbat. Nous nous étions demandé pourquoi évoquer le chabbat au lendemain du veau d'or, alors que Kippour est déjà intervenu. Une question parallèle se pose concernant le Chabbat Hagadol. Dans tous les cas de la torah, les moments religieux sont fixés par rapport à la date et non par rapport au jour de la semaine. Quelque soit le jour de la semaine, Roch Hachana sera toujours le 1er Tichri, Kippour le 10, Souccot le 15 et ainsi de suite pour toutes les fêtes. Ceci est également vrai pour les fêtes d'ordre rabbinique comme 'Hanouka et Pourim. Et pourtant, concernant le Chabbat Hagadol, bien qu'ayant eu lieu le 10 Nissan, cette date n'a pas été maintenue et c'est le chabbat qui précède Pessa'h qui est mis en avant. Pourquoi cette différence ?

C'est maintenant que nous pouvons évoquer la notion du chabbat dans son sens profond. À son sujet, la torah dit (chémot, chapitre 31, verset 16) : « וַיִּמְרוּ בְנֵי-יִשְׂרָאֵל, אֶת-הַשַּׁבָּת, לַעֲשׂוֹת אֶת-הַשַּׁבָּת לְדֹרֹתָם, *Les bné-Israël garderont le Chabbat, pour faire le chabbat dans toutes leurs générations comme un pacte immuable.* » Les mots en gras nous amènent à réfléchir. Parler du respect des lois du chabbat est cohérent mais le mot "faire" n'a à priori pas de rapport. Le chabbat est un jour qui s'impose à nous, nous n'intervenons pas sur lui, nous ne le décidons pas. En quoi "faisons-nous" donc le chabbat ?

Le **Or Ha'haïm** explique une notion fabuleuse à ce sujet. La guémara enseigne (traité chabbat, page 10b) : « *Hakadoch Baroukh Hou a dit à Moshé : J'ai un beau cadeau dans Ma salle au trésor, son nom est Chabbat, et Je veux le donner à Israël. Va le leur faire savoir!* » Sur cette base, le maître explique que cette pièce secrète dont parle Hachem correspond aux sphères suprêmes de la création. Pour les atteindre, Hachem nous a transmis un élément de ces sphères, il s'agit de la néchama yétéra, ce supplément d'âme qui s'adjoint à nous le chabbat. Par son intermédiaire, nous pouvons accéder à cet endroit si élevé. Cette âme et cet endroit se nomment justement chabbat. C'est pourquoi le verset dit « les bné-Israël garderont le chabbat » à savoir cette âme offerte le Samedi, « pour faire le chabbat » c'est-à-dire pour créer un pont, une jonction avec la dimension céleste nommée chabbat et ainsi accéder aux sphères les plus raffinées de l'existence, où nous sommes en harmonie absolue avec le Créateur.

À ce titre, **Rav Yéra'hmiel Kraam** (dans son livre vétalmoudo béyado, chémot, kedouchat chabbat) apporte un enseignement du **Noda' Biyéhouda** (drouch létsion) qui s'interroge sur le Chabbat Hagadol et la raison pour laquelle il est fixé le chabbat et non le 10 Nissan. Il remarque la transformation qui s'est opérée en ce jour. Rappelons qu'à peine quelques mois plus tôt, lors de la plaie des bêtes sauvages, Moshé a dit à Pharaon (chémot, chapitre 8, verset 22) : « *Moshé répondit: "Il ne convient pas d'agir ainsi, car c'est la terreur de l'Égypte que nous devons immoler à Hachem notre Dieu. Or, nous*

immolerions sous leurs yeux la terreur des Égyptiens et ils ne nous lapideraient point! ». Comment comprendre qu'ensuite, nous soyons parvenus à faire ce que nous redoutions tant ? Le **Noda' Biyéhoua** répond que justement, cette force nous a été accordée par le chabbat. Comme nous venons de le voir, il s'agit d'un moment où notre connexion peut atteindre les plus hautes dimensions du savoir. Dans un tel état, la question de l'idolâtrie disparaît au point de ne plus nous poser de problèmes.

Nous devons donc opérer une distinction importante. Le 10 Nissan est certes le jour où le miracle de la protection des hébreux a eu lieu, c'est en ce jour que nous avons pu égorger leurs idoles sans qu'ils ne s'en prennent à nous. Toutefois, c'est bien la force du chabbat qui nous en a donnée le courage et l'audace. La miracle de notre survie est intervenu le 10 Nissan mais le miracle de notre téhouva est survenu à chabbat.

Nous pouvons maintenant comprendre le rapport entre le chabbat et la préparation du veau d'or. Que ce soit dans l'action en Nissan, ou dans la pensée en Tichri, la date du 10 est une date surnaturelle, une protection extraordinaire contre la mort. Les égyptiens auraient logiquement dû nous tuer

devant notre démarche en Égypte et de même, Hachem devait nous retirer la vie suite au veau d'or. C'est les forces mises en place à la date du 10 qui nous ont épargnés. Seulement, il existe une différence entre survivre, se faire pardonner, et définitivement effacer la faute. C'est justement là qu'intervient le chabbat, celui disposant du vrai pouvoir réparateur, de liaison parfaite avec le ciel, en un lieu où le mal ne trouve plus sa place. C'est pourquoi, le chabbat est celui que nous retenons pour Nissan car il a été le vecteur véritable de notre retour à Hachem et de même, suite au veau d'or, nous rappelons le chabbat comme source réparatrice ultime.

Le chabbat est appelé « mékor habérahkha – la source de la bénédiction ». Il a le pouvoir de nous ramener auprès d'Hachem, même lorsque nous nous égarons durant les jours de la semaine. Il est notre refuge absolu. À nous de lui accorder le respect qui lui est dû en nous délectant de la présence divine qu'il nous procure.

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit

**Pour offrir un feuillet pour l'élévation de l'âme
ou la réfova chéléma d'un proche, contactez-
nous à l'adresse mail :**

yamcheltorah@gmail.com



Association à but culturel, habilitée à
délivrer des reçus CERFA.

Retrouvez l'ensemble de nos contenus sur www.yamcheltorah.fr.
Pour recevoir le dvar torah toutes les semaines, inscrivez-vous à la newsletter.

Ce feuillet nécessite la guénizah. Ne pas porter durant chabbat !